



**DELIBERATION N°2024 - 7.4 - 39**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation**

Le 4 Septembre 2024

**Date de publication**

Le 4 Septembre 2024

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le treize septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Étaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, DOURLÉN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité en exercice.

**Absents excusés** : SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, BLONDEL Sylvie, BADMINGTON Stéphane, HUBERSON Marie-Pierre, et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

**OBJET : 2024 - 7.4 - 39 - CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET - BILAN**

Vu le bilan du Centre de Loisirs de juillet fait par l'Association Sans Prétention organisatrice  
Vu la demande de l'association souhaitant ouvrir le Centre, pendant les petites vacances et en juillet 2025

Considérant le taux de remplissage de réservation de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide de réserver la Salle Polyvalente et de renouveler le Centre de Loisirs, en juillet, du 7 juillet au 1er Août 2025 uniquement,

Voté à l'unanimité.

En Mairie, le 25 Septembre 2024

LE MAIRE.

H.LECARPENTIER